

Séance du 31 mars 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 25 mars 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mmes Capdevielle, Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. le Maire, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, M. Aguerre à Mme Capdevielle, M. Etcheto à Mme Thicoïpé, Mme Loupien-Suarés à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Monsieur Bertrand de Saint-Pastou.

Parmi les pièces présentées lors de la grande exposition « Pilota Gogoan, la pelote basque 1850-1950 » organisée en 1998 au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, Monsieur Bertrand de Saint-Pastou a remis un ensemble de documents et de photographies de joueurs et de frontons, le tout soigneusement annoté.

Ce fonds a été constitué par Jacques de Saint-Pastou, passionné de sport à l'origine de la création de la Fédération Française de Pelote Basque dont il fut le premier secrétaire général, lui-même héritier de la collection de Joseph Jauretche, propriétaire du Royal Fronton de Biarritz au début du siècle et impresario de Chiquito de Cambo.

Il convient désormais d'assurer la régularisation de ce don (valeur d'assurance de 10 000 €) qui enrichit les présentations du musée depuis plus d'une dizaine d'années.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, et sous réserve de l'avis favorable de la commission scientifique régionale des musées de France, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter ce don pour le musée, et de remercier au nom de la Ville, Monsieur Bertrand de Saint-Pastou.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.